

DÉCLARATION À LA PRESSE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, EMMANUEL MACRON, ET DE M. NECHIVRAN BARZANI ET M. QUBAD TALABANI, PREMIER MINISTRE ET VICE-PREMIER MINISTRE DU GOUVERNEMENT RÉGIONAL DU KURDISTAN.

2 DECEMBER 2017 - SEUL LE PRONONCÉ FAIT FOI

SEUL LE PRONONCE FAIT FOI.

Je veux remercier le Premier ministre du gouvernement régional du Kurdistan d'Irak Nechirvan BARZANI pour sa visite aujourd'hui, accompagné du vice-premier ministre Qubad TALABANI. Je veux ici leur redire toute l'amitié de la France, notre attachement au respect des droits des Kurdes dans un Irak fédéral, démocratique, uni et respectueux de sa diversité.

Je veux également leur dire combien nous avons apprécié leur engagement dans la lutte contre le terrorisme. Les Peshmergas, au côté des forces fédérales irakiennes, se sont battus avec beaucoup de vaillance, de courage et de détermination contre Daesh pour l'Irak et pour le monde.

Je veux aujourd'hui leur rendre hommage, tout en rappelant aussi l'engagement qui a été le vôtre pour accueillir les nombreux réfugiés qui ont fui la barbarie de Daesh. Nous avons eu ensemble un échange extrêmement direct sur les suites du référendum du 25 septembre dernier au Kurdistan irakien.

Comme je l'avais dit au Premier ministre irakien Haïder al-ABADI à Paris le 5 octobre dernier, j'ai confirmé à Monsieur Nechirvan BARZANI l'attachement de la France à la pleine mise en œuvre des droits constitutionnels des Kurdes d'Irak et à la mise en place d'une gouvernance inclusive dans ce cadre.

La France est attachée à deux choses : avoir un Irak fort, une intégrité territoriale de ce pays qui est absolument essentielle dans la région. Et d'autre part avoir un plein respect des processus prévus par la Constitution de 2005 et un respect du pluralisme, dans la région comme en Irak.

Le cessez-le-feu qui est intervenu dans le Nord de l'Irak fin octobre constitue à cet égard une avancée positive qu'il convient de conforter. La reconnaissance par le gouvernement régional du Kurdistan de l'avis de la Cour suprême d'Irak sur l'unité des pays est à cet égard à saluer. Ce sont les premiers éléments qui vont dans le bon sens.

Aujourd'hui, la France appelle à ce qu'un dialogue national constructif puisse s'enclencher en Irak. Ce dialogue doit permettre d'obtenir les deux objectifs que je viens d'évoquer ; et doit se construire autour de quatre éléments fondamentaux, en plein respect de la Constitution de 2005.

Le premier essentiel est que la légitimité d'un contrôle fédéral des frontières extérieures soit pleinement reconnue. Le deuxième, comme le Premier ministre ABADI s'y était engagé début octobre dernier à Paris, est qu'il puisse y avoir une démilitarisation progressive, en particulier de la mobilisation populaire qui s'est constituée durant les dernières années en Irak ; et que toutes les milices soient progressivement démantelées.

La troisième, c'est que ce dialogue permette d'avoir les équilibres budgétaires et les transferts financiers juste dans l'esprit de la Constitution, qui permettront à l'ensemble des régions de vivre. Et le dernier étant qu'il y ait un plein respect des éléments territoriaux prévus par la Constitution, en particulier l'article 140.

Dans ce contexte, je souhaite que ce dialogue national et constructif puisse se lancer très rapidement, et la France fera tout pour qu'il puisse y avoir une préservation de l'unité et de l'intégrité de l'Irak ; et la pleine reconnaissance des Kurdes et de leurs droits dans ce contexte.

L'enjeu pour tous est de permettre à l'Irak et en son sein au Kurdistan d'Irak de retrouver la voie d'une stabilité et d'une paix, que l'ensemble du peuple irakien mérite pour avoir payé un prix terrible dans sa résistance déterminée au totalitarisme de Daesh.

Dans ce contexte, la cohésion du peuple kurde est essentielle et à ce titre, la présence aujourd'hui, au sein de la délégation du Premier ministre, du vice-premier ministre Qubad TALABANI est un beau symbole. Car un Kurdistan d'Irak unifié sera un Kurdistan fort pour faire valoir ses droits dans un Irak uni.

Voilà ce qui importe aux yeux de la France et ce qui m'a conduit aujourd'hui à souhaiter – après la visite du Premier ministre ABADI d'octobre dernier – réunir le Premier ministre du gouvernement régional du Kurdistan d'Irak et le vice-Premier ministre à Paris.

La France fera tout dans les prochaines semaines et les prochains mois, non seulement pour que ce dialogue ne s'enclenche, mais pour qu'il réussisse et permette l'intégrité de l'Irak et la stabilité au sein de l'Irak.

Je vous remercie.